

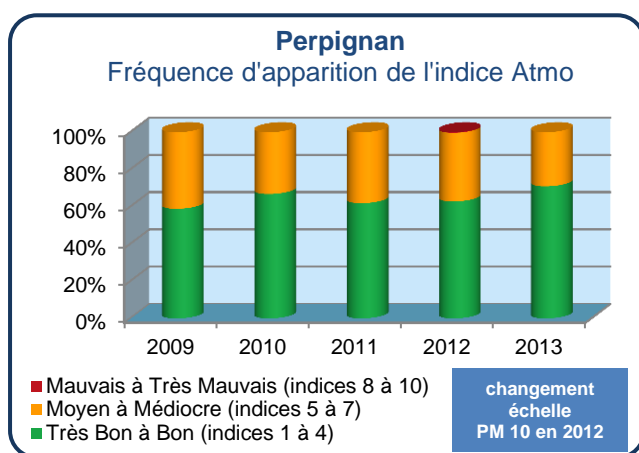


Modification dans le calcul de l'indice ATMO à partir du 1^{er} janvier 2012

(Arrêté ministériel du 21/12/11)

- les seuils de l'échelle PM 10 ont été abaissés ce qui a pour conséquence de donner plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice ATMO,
- en revanche, les grilles de calcul pour les autres polluants participant à l'indice ATMO (SO₂, NO₂ et O₃) n'ont pas été modifiées.

1/ FREQUENCE D'APPARITION DES INDICES



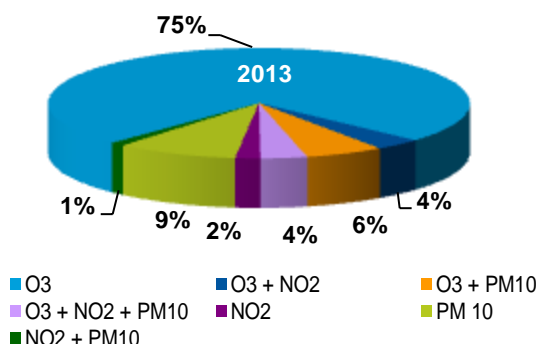
Indice	en % du nombre de jours				
	2009	2010	2011	2012	2013
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	59%	67%	62%	63%	71%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	41%	33%	38%	37%	29%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	0%	0%	<1%	0%

Les indices « TRES BON A BON » sont les plus fréquents.

Commentaires 2013 :

- La fréquence d'apparition des indices « TRES BON à BON » a nettement augmenté par rapport aux années précédentes.
- En contrepartie, les indices « MOYEN A MEDIOCRE » sont moins fréquents.
- Contrairement à 2012, l'indice MAUVAIS n'a pas été détecté.

2/ ORIGINE DE L'INDICE EN 2013



En 2013,

- comme les années précédentes, la part de l'ozone (seul ou associé à d'autres polluants) dans la détermination de l'indice ATMO est majoritaire (88% en 2013, 84% en 2012),
- les indices « MOYEN à MEDIOCRE » ont majoritairement pour origine l'Ozone.

Echelle ATMO : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

Note : seules les stations urbaines et périurbaines participent au calcul de l'indice Atmo.